

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 17 JUIN

A LA CHAMBRE

On a repris la discussion de l'armée. Plus on va, plus on s'embrouille, et les ardents soutiens du service de trois ans ne paraissent pas avoir sur la loi — le point de l'enrôlement des séminaristes excepté — plus d'idées réfléchies et arrêtées que le gouvernement lui-même. On se rend compte parfaitement qu'un article fait écrouler l'article précédent, absolument comme une pierre sur une autre pierre mal en équilibre en provoque la chute. Les renvois à la commission vont pleuvoir. On n'en continuera pas moins les essais de construction de ce château branlant. Nos représentants ont élevé le souci de perdre leur temps en des choses mauvaises et anti-patriotiques à la hauteur d'un principe. En fin de compte, si pressé qu'on soit ou qu'on veuille en avoir l'air, il paraît peu probable que la discussion soit achevée à la Chambre au cours de cette année.

On a distribué un important contre-projet présenté par M. Keller et opposé par lui au projet sur les dépenses ordinaires de l'instruction primaire publique et les traitements du personnel de ce service. L'article premier dispose que toute commune doit avoir au moins et à son choix une école publique ou une école libre.

L'article 2 porte que, dans les écoles publiques, les instituteurs et les institutrices recevront un traitement fixé par la loi, auquel s'ajouteront les suppléments facultatifs votés par la commune et la rétribution scolaire payée par les parents et par la commune.

D'après l'article 3, la rétribution scolaire serait due dans toutes les écoles publiques par les parents en état de la payer.

Aux termes de l'article 4, la même rétribution devrait être versée par la commune aux instituteurs publics et aux institutrices libres pour les élèves dispensés de la payer.

Enfin, l'article 5 et dernier institue une commission scolaire élue par les pères de fa-

mille. Cette commission dresserait la liste des élèves qui devraient recevoir l'enseignement gratuit et pour lesquels la commune serait tenue de payer la rétribution scolaire, dans l'école publique ou libre choisie par les parents.

Le contre-projet de M. Keller proclame donc la liberté d'enseignement, il substitue la gratuité facultative à la gratuité obligatoire qui oblige le pauvre à payer pour le riche. Il améliore le sort des instituteurs et des institutrices. Il permet de réaliser de sérieuses économies pour le budget. Enfin il consacre les droits du père de famille et ceux de la commune. Nous verrons si toutes ces qualités lui mériteront les suffrages des sectaires du radicalisme.

RÉSIDU DE LA CONVENTION

Nous avons dit dernièrement que, malgré les affirmations de l'Agence Havas, nous ne pouvons croire que le général Ferron suivrait, en ce qui concerne l'essai de mobilisation, les errements de son prédécesseur. Mais voici que la République française nous apporte une nouvelle bien autrement invraisemblable et contre laquelle, au nom de la dignité et de la discipline de l'armée, on ne saurait trop protester.

Il convient de dire tout de suite que le projet dont nous entretenions la République française est également sorti du cerveau de « la petite Boulange », c'est le nom dont les crieurs de l'Intransigeant assaisonnaient l'offre généralement infructueuse des chromos de feu Boulanger.

Suivant la République, si les Chambres accordaient les crédits demandés par l'ancien ministre pour la mobilisation partielle, le nouveau ministre, d'accord en cela avec son prédécesseur, inviterait les membres de la commission de l'armée et de la commission du budget à assister à cette expérience.

Nous ne pouvons croire que le général Ferron ait jamais songé à une mesure qui, comme le font observer plusieurs de nos

confères et parmi eux un journal des plus compétents en pareils sujets l'Avenir militaire, nous conduirait tout simplement au rétablissement des commissaires de la Convention près des armées.

Si l'on convoquait officiellement les commissions de la Chambre, ce serait sans doute pour leur demander leur avis, et si on les consulte sur les exercices du temps de paix, a fortiori devra-t-on le faire en cas de guerre.

Nous reviendrions à ces peintres, médecins brasseurs qui bouclant un sabre sur leur habit-veste et surmontant leur bicorne d'un panache invraisemblable, venaient au dernier moment indiquer leurs plans de bataille au citoyen général et le menaçaient de la machine de M. Guillotin s'il se refusait à les exécuter.

De telles insanités pouvaient et devaient être reprises par un Boulanger. Mais nous avons lieu d'espérer et même de croire qu'elles sont bien enfouies dans la même fosse que ce militaire d'opérette.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LE DUC D'EDIMBOURG A TOULON

Le duc d'Edimbourg a réparé la faute qu'il avait commise à Cannes en ne saluant pas le pavillon français; le cuirassé de premier rang anglais l'Alexandra est entré à Toulon avant-hier, à cinq heures du matin.

Au moment où l'Alexandra a traversé la jetée, il a commencé à tirer une salve de vingt et un coups de canon pour saluer la terre.

Le Colbert, cuirassé qui porte le pavillon du vice-amiral Peyron, commandant en chef l'escadre d'évolutions, a presque aussitôt salué le prince royal: l'Alexandra a tiré alors une nouvelle série de dix-sept coups, en l'honneur de l'amiral français.

A ce moment, tous les navires présents sur rade arborèrent le petit pavois, pavillon français à tous les mâts et drapeau anglais au grand mâ, en réponse au cuirassé an-

glais qui avait hissé le drapeau tricolore.

A dix heures, le duc, en grande tenue, est descendu à terre et s'est rendu en landau à la préfecture maritime, afin de saluer le vice-amiral Dupetit-Thouars, préfet maritime.

Le duc s'est ensuite rendu à bord du Colbert, puis il est revenu sur l'Alexandra; là, quelques instants après, les amiraux et fonctionnaires français sont venus lui faire visite.

LE PROCÈS DE LEIPZIG

Aucun fait nouveau ne ressort jusqu'à présent du procès intenté par le gouvernement allemand aux huit Alsaciens accusés d'avoir préparé l'entreprise de détacher une partie du territoire de l'empire (Alsace-Lorraine) pour l'incorporer à un Etat étranger (la France). La haute cour n'a pu contredire les assertions des prévenus, MM. Blech, Kœcklin, Schiffmacher, Trapp, Jordan, Reybel, Freund, Humbert, Bolleker, tous protestent hautement de leur affection pour la mère patrie, mais ils nient énergiquement et prouvent l'innocence des griefs contenus dans l'acte d'accusation. Tout au plus peut-on relever quelques bavardages et toasts de la Ligue, un peu plus bruyante que réellement patriotique, dite des patriotes.

Evidemment le souvenir de la France est resté vivant dans le cœur de nos chers absents, mais le gouvernement sera bien embarrassé de condamner les cœurs d'autant que la tyrannie de M. de Hohenlohe n'est pas précisément faite pour faire apprécier aux Alsaciens-Lorrains les bienfaits de l'annexion!

On télégraphie de Leipzig, 16 juin :

« Dans le procès des membres alsaciens-lorrains de la Ligue des patriotes, après l'audition des témoins, M. de Tessedorf, procureur général, requiert deux ans de détention contre M. Kœcklin ;

» Trois ans de réclusion avec travail forcé contre M. Blech ;

» Deux ans et demi de la même peine contre M. Schiffmacher ;

16 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

ELJEN!

PAR JACQUES BRET

— Tenez, dit-il en prenant sur un coussin un poignard de forme grossière, voici ma plus ancienne relique. Ce poignard appartenait au roi Arpad... Ici vous reconnaissez un dessin de la couronne de saint Etienne, entouré par un voile de la reine Gisèle qu'Irène portera le jour de son mariage, comme toutes les femmes de ma famille...

— Et ce parchemin ?
— C'est un exemplaire de la « Bulle d'or », de la grande charte de nos libertés hongroises, signée au XIII^e siècle, par Henri II... Voilà une des « épées sanglantes » dont je vous parlais tout à l'heure. C'est celle qui fut envoyée par Béla IV à tous les seigneurs dans les tristes jours de 1240, quand les Mongols tuèrent cent mille des nôtres sur les rives du Saïo !

Irène s'était levée et détachait de la muraille un crucifix d'ivoire, jauni par le temps.
— Ceci, dit-elle, est ce que nous possédons de plus précieux. Il nous vient de sainte Elisabeth ;

elle l'a souvent arrosé de ses larmes et, en mourant, nous lui donnons tous notre dernier baiser.

— C'est une histoire vivante de la Hongrie ! s'écria André, tous les siècles nous parlent de nos gloires !

— Comment ne l'aimerait-on pas, cette patrie hongroise !

— Passons aux souvenirs militaires, reprit le comte. Ils vous intéresseront, André. Voici l'épée de Jean Corvin Hunyadi, le héros de Belgrade, des Portes de Fer et de la Morava. Irène y a suspendu la petite croix de bois du moine Capistran, son compagnon et son ami... Ici, un souvenir plus profane, mais non moins glorieux : la coupe d'or du roi Mathias Corvin... Là, nous revenons à notre famille : cette selle et ces étriers étaient ceux d'Etienne Karadyoni qui fut tué en 1526 à Mohacs, dans ce jour fatal où la Hongrie perdit son indépendance pour devenir partie ottomane et partie allemande... Ces trois épées, réunies en faisceau, appartenaient l'une à Zrinyi, l'autre à Jean Sobieski, la troisième à François Rakoczy... Ce sabre fut porté par André Karadyoni à la délivrance de Buda Pesth en 1686 ; cet autre par Sandor à la grande victoire de Peterwardein en 1716, et le diamant qui brille à côté fut envoyé à mon aïeul par l'impératrice Marie-Thérèse... Mais ceci nous ramène à l'histoire contemporaine, la plus triste de toutes.

André venait de s'arrêter devant une panoplie où étaient suspendues des épées mouchetées, de toutes formes et de toutes grandeurs.

— Hélas ! dit Karadyoni, je les maniais facilement autrefois, mais elles sont devenues trop lourdes pour mon bras !

— Il me semble pourtant que celle que vous portez est une des plus pesantes, et vous la soulevez comme une plume quand je suis entré.

— Vous croyez ? dit Karadyoni.

Il l'éleva au-dessus de sa tête et la fit tourner avec force.

— Vous voyez bien.

— J'en suis tout fier... Eh bien ! André, voulez-vous que nous fassions quelques passes à nous deux, pour vous faire la main et empêcher la mienne de se rouiller tout à fait ?... Cela me rappellera ma jeunesse...

Il décrocha une épée, la tendit à André, et se mit en garde.

Le jeune homme se prêta de bonne grâce au désir du vieux magnat. Il se plaça en face de lui, à distance réglementaire. Ils commencèrent un jeu habile d'attaque et de défense où ils prirent bientôt plaisir, comme il arrive entre champions dignes de se mesurer. Karadyoni semblait avoir retrouvé ses vingt ans. Son épée voltigeait dans sa main savante.

— C'est admirable ! criait André. Quel maître

vous faites, monsieur le comte !

Leurs pas résonnaient avec un bruit prolongé sous les voûtes de la tour. L'ébranlement qu'ils causaient faisait s'entrechoquer les armes suspendues au mur, et ces heurts légers produisaient dans la salle un cliquetis guerrier, un accompagnement belliqueux.

— Très bien ! disait à son tour le comte Karadyoni. Vous êtes de la bonne école, André. Défendez-vous !

Soit que le jeune homme y mit une certaine complaisance, soit que réellement Karadyoni fut un joueur invincible, c'est André qui fut touché. Alors ils abaissèrent leurs épées, et le vieux magnat, dans son ardeur, avec cette générosité qui sied au triomphe, s'avança vers André et lui donna une chaleureuse accolade.

— Mon jeune ami, c'est plaisir de lutter avec vous. Vous tenez une épée comme les vieux soldats.

Puis, voyant André s'approcher du panneau pour y remettre l'arme dont il s'était servi :

— Non ! non ! dit Karadyoni en l'arrêtant du geste, emportez-la. C'est celle que j'avais à la main le jour où votre père tomba près de moi et où je fus moi-même laissé pour mort... Je pensais qu'elle serait désormais inutile ; mais je puis vous la confier. Je me plairai à penser que quelque chose de moi combat encore pour la patrie...

» Deux ans de la même peine contre M. Trapp ;
» Un an et demi de forteresse contre M. Jordan, et deux ans de réclusion avec travail forcé contre M. Beybel.
» Il propose l'acquiescement de MM. Freund et Humbert. »

M. Leroy-Beaulieu, dans le *Bulletin statistique*, a trouvé une image saisissante pour nous rendre sensible l'énormité des charges dont la République nous écrase :

« Supposez, dit-il, que toute une série de pyramides représentent les budgets des Etats. La pyramide française dépasserait de 20 0/0 la pyramide allemande; d'un peu plus la pyramide anglaise; de 33 0/0 la pyramide russe; de 30 0/0 environ la pyramide austro-hongroise. Elle serait plus du double de la pyramide italienne et presque quadruple de la pyramide espagnole.

Nous allons chercher à étonner le monde à l'exposition de 1889 par la fameuse tour Eiffel. Le vrai prodige, le vrai monstre, c'est notre budget, qui s'élève dans les nues et domine tous les budgets des autres grandes puissances, comme un géant s'élève au-dessus d'hommes de taille médiocre.

La vraie merveille de la civilisation contemporaine, c'est le budget français par ses colossales dimensions. Triste merveille! »

Oui, triste merveille, et nous ne sommes pas au bout!

LE PREMIER SAC DE BLÉ

Le premier sac de blé de la récolte de 1887 vient d'arriver à Paris. Il provient d'une propriété située à Séma, près Oran, et appartenant à M. Th. Barber, consul de Portugal à Oran, agronome des plus distingués.

Le premier pain fait à Paris avec ce blé a été servi lundi matin sur la table de M. le Président de la République.

M. Grévy l'a trouvé d'autant plus savoureux qu'il ne lui coûtait rien.

(France militaire.)

On télégraphie de Bordeaux au Paris :

« A la suite de la saisie d'une lettre adressée de Berlin à un Allemand, le sieur E..., demeurant près de Saint-Médard-en-Jalles, cet individu, qu'on surveillait depuis quelque temps a été arrêté sur l'ordre du parquet.

» E..., qui était depuis quelque temps en correspondance suivie avec Berlin, avait comme principale mission de surprendre le secret de la fabrication de la poudre et de la mélinite. »

GRAVE INCIDENT EN ALGÉRIE

On mande de Sétif qu'un incident de la plus grande gravité vient de se produire aux environs de Djemilab.

Trois soldats faisant partie d'un détachement de tirailleurs préposé à la surveillance d'un chantier de détenus militaires ont été attaqués, en revenant de chercher des vi-

vres, par des chiens kabyles, contre lesquels ils ont dû se défendre à coups de revolver. Une balle perdue ayant frappé au bras un indigène qui assistait à la scène, tout le douar, furieux, s'est précipité sur nos soldats qui ont fait usage de leurs armes.

La lutte a été heureusement de courte durée, car le cheik de la tribu, attiré par le tumulte, a pu faire cesser le combat et conduire les tirailleurs sous sa tente, mais un indigène a été tué.

Un cavalier expédié immédiatement au campement a ramené des renforts, et le détachement a pu quitter le douar sans être inquiété de nouveau.

L'autorité civile et l'autorité militaire ont ouvert chacune une enquête.

ÉTRANGER

LES DYNAMITARDS

Le *Central News* assure que certains renseignements reçus par la police de Londres ne laissent subsister aucun doute sur l'intention des dynamitards de commettre un ou plusieurs attentats pendant la semaine du jubilé.

La police qui est bien informée a pris toutes les précautions possibles.

Tous les ports de l'Angleterre sont surveillés, afin d'empêcher le débarquement d'aucun individu suspect.

ALLEMAGNE. — L'empereur Guillaume a eu une rechute. Mardi, après avoir passé quelques heures dans son cabinet de travail, il a été pris d'une grande faiblesse et s'est mis à tousser violemment. Il a dû immédiatement se remettre au lit.

La nuit a été agitée. L'empereur, oppressé par la toux, n'a pas dormi. Hier matin, la faiblesse était extrême. Le malade se plaignait beaucoup de l'inflammation des paupières, qui a augmenté.

Le *Reichsanzeiger* publie la note suivante :

« Les symptômes du mal dont souffrait l'empereur continuent à décroître, mais Sa Majesté a pris hier un nouveau rhume.

» Toutes ces affections ont fatigué l'empereur, à qui un repos absolu est indispensable. »

M. de Bismarck, qui devait aller à Kissingen dès le commencement de juillet pour y faire sa cure annuelle, a remis son départ au mois d'août.

On attribue cette résolution au changement défavorable qui est survenu dans l'état de l'empereur.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 juin.

Les transactions sont peu actives. Le détachement d'un coupon de 75 centimes sur le 3 0/0 n'attire pas les acheteurs : 3 0/0, 81.02 ex-coupon ; 4 1/2 0/0, 108.77.

L'action du Crédit Foncier est demandée à 1,380. Dans sa séance hebdomadaire du 15 juin, le conseil d'administration a autorisé pour 4,713,729 francs de nouveaux prêts. Les achats en obliga-

tions foncières et communales à lots conservent une grande activité.

L'action de la Société Générale reste à 455. On s'éloigne à bon droit de cette stagnation, en présence des résultats que donne l'exercice nouveau.

Malgré le calme des affaires, la Banque d'Escompte conserve le terrain qu'elle a conquis. Nous répétons que ce titre, au-dessous du pair, n'est pas à sa valeur.

La Indiana, société d'exploitation de mines d'or, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, est aujourd'hui constituée. Elle a pour but l'achat et l'exploitation de concessions situées à deux kilomètres des mines d'or du Callao. Les rapports des ingénieurs sont d'accord pour reconnaître la richesse des gisements et les chances des bénéfices que recueilleront ceux qui s'intéresseront à cette excellente affaire dont l'émission aura lieu prochainement.

La Compagnie d'assurance l'Aigle-Vie vient d'avoir son assemblée générale. Les comptes rendus de l'exercice 1886 témoignent de sa bonne situation et de ses progrès. Toutes les résolutions soumises à l'assemblée ont été approuvées à l'unanimité. Le compte de profits et pertes de l'exercice se solde par un excédent de 183,784 qui a été reporté à nouveau.

Le marché de Panama est calme, on fait 398. Les obligations foncières et communales au contraire donnent lieu à un mouvement d'affaires très sérieux. Les achats se portent sur les obligations 6 0/0 dont les avantages multiples sont incontestables.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

Nouvelles militaires.

Le général Lallemand, doyen de nos généraux en activité de service comme ayant commandé en chef en Algérie en 1871, aura 70 ans le 27 octobre prochain.

M. le général Lallemand va avoir pour successeur à la présidence du comité d'état-major le général Forgemol de Bostquénard, qui commande à Nantes le 41^e corps d'armée.

Cette mutation permettra d'appeler le général Boulanger à ce commandement.

ESSAI DE MOBILISATION EN ALLEMAGNE

On vient de procéder en silence à un essai de mobilisation du 3^e corps d'armée.

A Berlin particulièrement on a vu arriver dans toutes les gares des réservistes de diverses classes.

Ce n'est pas en France que l'on pourrait procéder en silence à un essai de mobilisation.

LE BALLON SIGNALEUR

On a expérimenté, il y a quelque temps, en Angleterre, au camp d'Aldershot, un ballon présenté par M. Bruce et devant servir à faire des signaux la nuit. Le ballon cube de 114 à 140^m3. Il porte 6 lampes à incandescence d'une force variant entre 45 et 100 bougies, et alimentées par une batterie de 25 éléments. Un petit levier, semblable à un manipulateur de télégraphe, permet d'interrompre le courant et de produire des éclipses. Le ballon étant à 4,500^m de hauteur faisait des signaux qu'apercevaient très bien et que reproduisaient avec des lampes Drummond des observateurs placés à une assez grande distance. Ces premières expériences ont fort bien réussi,

André, troublé de cet honneur, s'inclina profondément :

— J'en serai digue, je vous le promets, dit-il avec effort.

— J'en suis sûr, répondit le comte.

André fit de nouveau un signe affirmatif, puis il passa l'épée à sa ceinture. Le nœud de soie fané, aux couleurs nationales, qui en ornait la garde, frémit sous ses doigts ; son front s'éclaira d'une flamme intérieure ; on sentait qu'il rêvait de la joie de la bataille et que les ombres de Jean Hunyadi et Mathias Corvin, penchées sur lui, lui soufflaient la bravoure.

Irène était debout près de lui. La douleur qu'elle avait eue du départ d'André était momentanément vaincue ; elle éprouvait même une âpre joie à la pensée qu'il allait remplir généreusement son devoir. Elle aussi croyait entendre sonner la charge, et le bruit éclatant du clairon couvrait toutes les autres voix de son cœur.

— Comment rejoindrez-vous votre régiment ? demanda Karadyoni.

— Je traverserai la forêt de Bakony et j'irai coucher à l'abbaye de Saint-Martin. La concentration des troupes se fait à Raab.

— Allez donc combattre, jeune homme, reprit le vieux comte que cette pensée de guerre rem- plissait malgré lui de regrets impatients, c'est une des meilleures joies d'ici-bas !

— Grâce à Dieu, ce n'est pas la seule, murmura André sans oser lever les yeux sur Irène.

— Peut-être ! dit Karadyoni qui reprenaient déjà ses tristesses.

André s'inclina une dernière fois devant la jeune fille en prononçant le mot d'adieu que la voix d'Irène répéta comme un écho affaibli ; puis il salua Karadyoni et sortit précipitamment, voulant être le maître et non le valet de son émotion.

Quand il fut parti, Irène entoura de ses deux bras le cou de son père et reposa sur lui son front où battaient des veines chaudes et pleines. Il lui semblait qu'une grande solitude venait de se faire autour d'elle, elle cherchait vaguement un appui dans la tendresse de Karadyoni. Mais elle ne pouvait soulever le poids qui l'oppressait ; l'air manquait à sa poitrine ; son esprit était vide ; la vie lui apparaissait tendue de noir. Elle quitta l'épaule du vieillard et s'approcha de la fenêtre ouverte.

Karadyoni s'apprêtait à descendre.

— Ne viens-tu pas, Irène ?

— Tout à l'heure, mon père.

— Soit, reprit le vieux comte.

Et il s'engagea dans l'escalier pour retourner au château.

Irène ne pouvait se décider à sortir de cette salle où les pas d'André retentissaient encore. Elle croyait entendre le bruit de son souffle dans cet

air qu'il avait respiré, saisir le son de sa voix, l'ombre de ses mouvements sur les tentures. Voyant que le comte était parti et qu'elle était bien seule, elle s'accouda sur l'étroite fenêtre, regardant droit devant elle.

Bientôt elle aperçut un cavalier au détour de l'allée. Est-ce une vision ? Non, c'est André qui traverse le parc. Ces quelques instants avaient paru si longs à Irène qu'elle le croyait parti depuis longtemps. Avant d'entrer sous bois et disparaître, il arrête son cheval, il se retourne, il ne résiste pas au désir de contempler une dernière fois Bangor, et tout à coup il aperçoit Irène à la fenêtre. D'un mouvement rapide, dont elle saisit de loin l'ardeur, il la salue et reste la tête découverte comme si elle était à deux pas de lui. Irène sourit. Elle fait un geste de la main qui va porter sa pensée à travers l'espace. André est si loin d'elle et part pour si longtemps, qu'elle peut bien laisser ses yeux fixés sur lui, sans crainte d'être trahie par eux. Dienyi s'incline de nouveau ; son front se courbe profondément, on dirait qu'il salue un être invisible, puis il s'apprête à reprendre son chemin.

Mais à ce moment même Pierre Darag sort du bois et revient au château en sens inverse d'André. Les deux jeunes gens se croisent et passent l'un près de l'autre avec un air de hauteur. Pierre a même une attitude de menace et de défi. Il a

malgré le mauvais temps ; on doit les reprendre ces jours-ci.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Dans la spirituelle lettre qu'on va lire, M. le docteur Bontemps se propose de rassurer les vigneron qui manipulent la bouillie bordelaise et les diverses combinaisons cupriques appliquées à la vigne :

Mon cher Directeur,

En lisant votre entrefilet du 9 juin dernier intitulé « Un empoisonnement », j'ai pensé que vous aviez été insuffisamment renseigné, vu que, pour faire prendre aux viticulteurs quelques précautions élémentaires de précaution, vous aviez foncé un peu le tableau.

En effet, il s'agissait, disiez-vous, d'un M. X..., de Bagnaux, qui « avait, pour » asperger ses vignes, endossé un simple » pantalon de toile. » Il avait, parait-il, à la cuisse une écorchure ; le sulfate de cuivre vint au contact de la plaie, et l'on vit l'écorchure prendre un aspect violacé et l'inflammation gagner la cuisse.

... Pauvre cuisse qui écorchée d'une écorchure qui est une plaie éprouve par surcroît une inflammation... qui la gagne !

Cette observation, vous le voyez, mon cher Directeur, vous a été donnée par une personne peu au courant des choses médicales. Aussi, votre correspondant, continuant sa narration humoristique, ajoute :

« Le docteur, appelé aussitôt, appliqua un traitement énergique et déclara qu'il n'était que temps, l'empoisonnement par sels de cuivre pouvant devenir général d'un instant à l'autre. »

Ah ! ces médecins ! en disent-ils, de toutes les couleurs ! ou plutôt leur en fait-on dire !

Mais de cela nous n'avons cure. Ce dont nous avons souci, c'est du danger qu'il peut y avoir à interpréter faussement nos appréciations. Il est certain que le confrère qui a donné ses soins à M. X..., de Bagnaux, a dû mettre sur le compte du sulfate de cuivre l'irritation produite au niveau d'une plaie préexistante. Mais vous avez eu quelque peu tort d'admettre aussi facilement l'empoisonnement général ; d'autant plus qu'aujourd'hui, c'est le bruit général dans nos campagnes, et qu'avec la progression fatale dans la marche des racontars, c'est par troupeaux que bêtes et gens sont, parait-il, fanchés par le nouveau fléau : la bouillie bordelaise !

Causons un peu médecine avec ces braves gens, toujours un peu enclins à la défiance.

Outre qu'on a employé les sels de cuivre (le sulfate de cuivre notamment) à l'intérieur dans les fièvres intermittentes, dans certaines affections nerveuses, l'épilepsie par exemple, contre les gastralgies et divers accidents de la phthisie, contre le choléra, contre le croup, etc., on a surtout nettement établi l'asepticité des sels de cuivre pour toutes les plaies. — M. Bouley, dans la séance de l'Académie de médecine du 25 septembre 1883, déclarait que le sulfate de cuivre possédait une action antiseptique su-

aperçu sa cousine à sa fenêtre, il a saisi l'adieu d'Irène et de Dienyi, il est plus que jamais violent et irrité.

André le toise d'un coup d'œil, singe l'air de sa cravache et s'enfonça dans le bois.

Cette scène n'avait pas duré deux minutes ; mais elle avait achevé d'exaspérer le comte Darag. Les lèvres pincées, le corps raide, il fixait de son regard d'acier l'endroit où venait de disparaître André. L'étonnement de sentir une résistance excitait encore son esprit de domination. Plus que jamais il voulait Irène, plus que jamais il voulait écraser ce rival. Il fit un geste de menace et s'avança, avec une détermination subite, vers le comte Karadyoni qui se promenait et arrivait à lui.

(A suivre.)

Après acquiescement. A force d'éloquence, l'avocat a fait acquiescer un chenapan accusé de vol et d'incendie.

En sortant de l'audience, l'accusé se jette dans les bras de son sauveur :

— O brave homme que vous êtes !... Que faire pour vous remercier ?

— Mais rien, mon ami...

— Tenez, monsieur l'avocat... vous me demanderiez la main de ma sœur que je vous l'accorderais volontiers !

périeure aux acides salicylique, benzoïque et phénolique, et que c'est avec raison qu'il est préconisé par les Conseils d'Hygiène. Il terminait sa communication en disant que le répudier de la chirurgie et de l'hygiène les combinaisons de cuivre, c'était se priver gratuitement d'auxiliaires puissants, ayant sur beaucoup d'autres composés l'avantage d'être d'un prix commercial des plus faibles et d'un maniement inoffensif. — Mais voici plus joli encore : à cette même Académie de médecine, un autre professeur de l'Ecole, M. le docteur Charpentier, exposait les résultats remarquables obtenus par des injections d'une solution au centième de sulfate de cuivre après les accouchements. Absolument inoffensifs, ces lavages peuvent être continués plusieurs fois par jour pendant 8 à 10 jours sans le moindre inconvénient !

Dites donc, mon cher Directeur, sans entrer dans les détails techniques, je crois que, dans le dernier cas cité, il y a une plaie autrement plaie que la plaie de M. X..., de Bagnaux.

Pour finir — et puisque vous parlez de lunettes : — dans bon nombre d'affections des yeux on obtient la guérison avec un crayon ou un fragment de sulfate de cuivre.

Tout cela est bien long, n'est-ce pas ? Je voudrais espérer du moins que, par ce temps de bouillie où nous sommes, ces considérations ramèneront la confiance aux timorés.

Et puis, quand je n'aurais fait que prouver encore une fois que les réflexions d'un médecin sont toujours dénaturées et que mon confrère n'a pas pu dire ce que lui prête votre correspondant de Bagnaux, cela a bien sa petite utilité.

Je vous prie d'agréer, mon cher Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

D^r BONTEMPS.

Les grandes manœuvres du 9^e corps d'armée, dont le siège est à Tours, dureront vingt jours.

Prendront part aux opérations : 8 régiments d'infanterie, 2 de cavalerie, 16 batteries d'artillerie de terre, 3 compagnies du 1^{er} régiment de génie, 4 section télégraphique de 1^{re} ligne, 2 ambulances divisionnaires, un hôpital mobile de campagne, 1 équipage de pont et 1 section de boulangerie.

Les troupes de marine seront composées d'une brigade d'infanterie sous les ordres du général Bégin, et de deux batteries d'artillerie de marine de Lorient.

Un journal annonce que le parquet d'Angers recherche en ce moment dans les villes de garnison deux individus soupçonnés de distribuer des écrits séditieux tendant à exciter les soldats à commettre des crimes et à désobéir aux lois militaires.

Les Compagnies de chemin de fer viennent de faire une démarche auprès des deux ministres des travaux publics et de l'intérieur, à l'effet de demander l'organisation du corps de police ambulante, dont elles feraient tous les frais et qui, sous la direction des commissaires spéciaux des chemins de fer, auraient pour mission d'assurer la sécurité des voyageurs et, en outre, d'empêcher les nombreux vols de marchandises qui se commettent dans les trains en marche. Ce corps de police serait recruté et nommé par l'Etat.

Tours.

Avant-hier, un jeune homme de 17 à 18 ans, Albert Lagrange, garçon boulanger, s'est noyé dans la Loire, en se baignant, auprès de l'île Aucard, en Saint-Symphorien.

Né à Montmorillon (Vienne), Lagrange, arrivé à Tours depuis deux jours, était descendu chez la mère des ouvriers boulangers, rue de la Serpe.

Le cadavre n'avait pas encore été retrouvé hier matin.

CHATELLERAULT.

Dans la soirée de samedi dernier, entre 8 heures et demie et 9 heures, des cris effrayants : « Au secours ! A l'assassin ! » s'élevaient fait entendre de la maison de madame Vincent, au Petit-Paris, M. Tissandier, Mesmaïn et une autre personne, qui passaient à ce moment-là sur la route, aperçurent aussitôt M^{me} Vincent appelant au secours en

faisant des gestes désespérés de la croisée d'un des appartements du rez-de-chaussée. Ils coururent à son secours, sautèrent dans l'appartement en escaladant la fenêtre et trouvèrent cette malheureuse dame la tête, le visage, les mains et les vêtements tout ensanglantés. Elle leur raconta qu'au moment où, revenant de Châtellerault, elle entra dans la salle à manger pour allumer sa bougie posée sur sa cheminée, elle avait été assaillie par un individu caché derrière la porte qui l'avait frappée à coups redoublés avec une hache ou un bâton, sur la tête et sur le corps, et avait cherché à la tuer.

M. Tissandier resta auprès d'elle pour lui panser ses blessures pendant que les deux autres personnes allèrent explorer le jardin où l'agresseur s'était enfui ; mais ils ne purent le découvrir.

M. le docteur Lesguillon, prévenu en toute hâte, se rendit auprès de la victime qui a été ensuite conduite en voiture chez M. le docteur Touchois, où ces messieurs lui prodiguèrent leurs soins.

La nouvelle de ce drame horrible se répandit immédiatement en ville et bientôt après M. le juge d'instruction accompagné de M. le substitut, de M. le commissaire de police et de la gendarmerie se transportaient sur les lieux du crime pour procéder à une minutieuse enquête et aux constatations judiciaires qui se prolongèrent jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Des renseignements recueillis il résulte que l'auteur de ce criminel attentat serait connu, aurait travaillé autrefois chez M. Vincent et aurait été va quelques minutes après le crime franchir le mur du jardin de M^{me} Vincent, sauter dans la clôture de M. Roy, loueur de voitures, sortir par la porte de la clôture du côté du Chemin-Vert et s'enfuir dans la campagne. Cet individu aurait été reconnu pour être le même qui, cinq semaines auparavant, avait été surpris couché sur le terre-plein du four à chaux dans le jardin, par M^{me} Vincent et deux autres personnes auxquelles elle faisait visiter son jardin.

Les recherches actives auxquelles s'est livrée la justice amèneront promptement l'arrestation de ce misérable qui avait profité de l'absence momentanée de M^{me} Vincent pour s'introduire avec effraction et escalade dans sa maison et y voler. Surpris au milieu de sa criminelle besogne, il n'a pas reculé devant l'assassinat d'une femme sans défense, et sans l'intervention des personnes courageuses venues à son secours, elle aurait infailliblement succombé sous ces coups meurtriers.

TREMBLEMENT DE TERRE

Le *Publicateur* donne les détails suivants sur le tremblement de terre dont nous avons déjà parlé :

« Une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie dimanche, à midi, sur plusieurs points de la Vendée.

» A La Roche-sur-Yon, nous avons perçu très distinctement un bruit souterrain, analogue au grondement du tonnerre, et une trépidation du sol qui a duré de 5 à 6 secondes.

» Dans plusieurs maisons, les vitres et les portes ont vibré, les verres et la vaisselle ont résonné ; les personnes qui étaient à table ont, en même temps qu'elles sentaient le sol remuer sous leurs pieds, vu le vin s'agiter dans leurs verres. A la poste, les balances destinées à peser les lettres ont fortement oscillé ; à l'usine à gaz, des outils se sont déplacés ; dans une ou deux maisons, des verres ou des assiettes sont tombés par terre et ont été brisés.

» Cette oscillation tellurienne, qui semblait venir de l'ouest-nord-ouest et se diriger vers l'est-sud-est, a été également constatée à Saint-André-d'Ornay, à la Chaize, Nesmy, Saint-Florent, Sainte-Flaive, Bournezeau, Luçon, Sainte-Cécile, Chantonay, la Réorthe, Sainte-Hermine, les Lucs, Boulogne, Aizenay, Saint-Vincent-sur-Graon, le Champ-Saint-Père, Saint-Sornin. On n'a rien senti aux Sables.

» Nous n'avons pas entendu dire jusqu'ici qu'on ait aucun dégât à déplorer. Ici des tuiles se sont entrechoquées sur un toit, là un crépissage à l'italienne s'est effrité à la surface, mais en somme, aucun fait grave ne nous a été signalé.

L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

On écrit d'Alençon :

« Vous avez plusieurs fois dit à vos lec-

teurs que les Dames catholiques doivent se mettre en garde contre la Société de secours au blessés dite l'Union des Femmes de France. Vous avez mille fois raison.

» Cette société maçonnique a pour la guider un Comité supérieur, composé d'anti-cléricaux et aussi de juifs, tous faisant une propagande active, et quelques-uns se servant de leur situation administrative pour enrôler le plus de dupes possible.

» Aux faits que vous avez déjà cités, permettez-moi d'ajouter le suivant, qui s'est passé ces temps-ci à Alençon : Plus de deux cents dames de la ville et des environs avaient donné leur nom et promis leur concours à cette société. Parmi ces noms figuraient ceux des familles les plus honorables et les plus chrétiennes. Mais bientôt on s'aperçut du but de l'Œuvre, présidée par la femme du préfet qui est juif. Tout aussitôt les associés retirèrent leur nom et ne voulurent plus faire partie d'une Société dont le but, avant tout, est maçonnique. La femme du préfet ne trouva plus auprès d'elle que les femmes des pauvres fonctionnaires, maintenues dans l'Association par la crainte de voir leur mari perdre sa position. Les dames qui, avec raison, ont abandonné la femme du juif, sont revenues avec empressement à la Société de la Croix-Rouge.

» C'est la seule qui se consacre entièrement aux militaires.

EAUX MINÉRALES

A L'ÉPICERIE CENTRALE, 28, rue Saint-Jean, Saumur, on vend l'*Eau de Saint-Galmier* — source Badoit — 0 fr. 30 c. la bouteille, et l'*Eau de Vals* 0 fr. 50 c. la bouteille.

Le Jardin, journal d'horticulture générale, publié par la maison Godefroy-Lebeuf, à Argenteuil (Seine-et-Oise), avec la collaboration de M. le marquis de Cherville, de M. Ch. de Franciosi, président de la Société d'horticulture du Nord ; de MM. Ch. Baltet, Bergman, Chatenay, Correvon, etc., etc.

Abonnements : Un an, 12 fr. ; six mois, 7 fr. Les abonnements sont reçus aux bureaux du journal.

NOUVELLES LECTURES DE FAMILLE

Ce volume contient un grand nombre de très belles gravures sur bois, et comprend 400 pages, format grand-jésus pittoresque.

Prix, Paris : volume broché..... 6 fr.
volume cartonné..... 7.50
cartonné luxe tranche dorée. 8 fr.

Librairie du *Magasin Pittoresque*, 29, quai des Grands-Augustins, Paris.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.

Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 juin :

TEXTE. — La Société laitière de Mulhouse. — Études militaires : les Fortifications (suite), par M. le colonel Hennebert. — Les Monotèmes, par M. Charles Brongniart. — John Pennilless, nouvelle, par M. J. Girardin. — La Porte centrale de la cathédrale de Sens, par M. H. de Curzon. — Autobiographie d'un laboureur tunisien (époque romaine).

GRAVURES. — Maximilien 1^{er}, par Rubens (Musée du Belvédère, à Vienne). — Études militaires : les Hourds (2 grav.). — Echidnés (2 grav.). — Un Crieur des morts, d'après une ancienne estampe. — Porte centrale de la cathédrale de Sens. — Monnaie irlandaise à la harpe. — *Join or Die*.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,

rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 88, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, Éditeurs

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures,eaux-fortes, Gravures en couleur, etc.

au même prix que chez l'Éditeur

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CÉDANT DE

ESCOMPTE au COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT
MENIER

Exiger le véritable nom

UN PARI DE CENT MILLE FRANCS

Un pari de cent mille francs, cela ne se voit pas tous les jours. Ce pari est offert par M. Géraudel, l'inventeur des Pastilles qui portent son nom, à toute personne qui pourra prouver qu'un seul étié des Pastilles qui sortent de sa Pharmacie contient la moindre trace d'un narcotique quelconque ajouté par lui à son produit. On ne peut répondre d'une façon plus concluante et plus éclatante aux calomnies qu'ont essayé de répandre les concurrents jaloux du succès mérité des Pastilles Géraudel dans tous les cas de rhumes, bronchites, enrôlements, toux nerveuses, etc. Il serait facile à M. Géraudel de confondre les calomniateurs en leur mettant le nez dans leur.... marchandise. M. Géraudel préfère laisser à la Justice le soin d'exécuter cette mesure de salubrité publique. En voulant faire une réclamation par d's moyens diffamatoires qui répugnent, les industriels en question ont lancé en l'air un crachat qui leur retombe sur le nez. C'est bien fait, et tous les honnêtes gens applaudiront à leur confusion.

On trouve les Pastilles Géraudel à Saumur, chez MM. NORMANDINE, GABLIN, ERNOUL, D'HUY, pharmaciens.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^{en}, 402, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{en}

Santé à tous, adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse friandise de Santé, la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dardes, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiées et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kilo., 4 fr. ; 1 kilo., 7 fr. ; 2 kilo., 12 fr. ; 6 kilo., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS, à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. COMMON, 25, rue Saint-Jean ; Russon, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, limited, 8, rue Castiglione, à Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BOURRON, notaire à Angers.

ADJUDICATION
En son étude, le mardi 5 juillet 1887
DE LA TERRE DE
PIÉDOU AULT
Près Cholet (Maine-et-Loire).

En 8 lots, dont le premier comprend le centre de la propriété, château, dépendances et réserves, 6 métairies et closiers, 2 moulins à eau, 1 moulin à vent; les autres lots chacun une métairie, pré ou terre détachés.

Totaux :
Contenances : 413 hectares 73 ares 87 centiares;
Revenus : 23,285 fr.
Mises à prix : 540,000 fr.
Pour les détails, voir les affiches.
Beau site de l'Anjou. — Rivière. — Chasse. — Beau placement avec facilités de paiement.
On peut traiter avant l'adjudication.

Études de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12,
et de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,
Sur conversion de saisie,
EN 35 LOTS,
DE DIVERS

IMMEUBLES

Situés communes de Saint-Hilaire-Saint-Florent, de Chenet-les-Tuffeaux et de Verrie,
Saisis sur M. Emile MOREAU fils, propriétaire à la Tour-de-Méville, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

L'ADJUDICATION aura lieu le **dimanche 26 juin 1887**, heure de midi, à la mairie de Saumur, salle de la Justice de paix, par le ministère de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

Sur la mise à prix totale de soixante-douze mille trois cent quarante-cinq francs, ci. **72,345 fr.**

S'adresser, pour les renseignements :

- 1° A M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, 12, rue Cendrière, poursuivant la vente;
- 2° A M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault, dépositaire du cahier des charges.

BEAUREPAIRE.

Etude de M^e HATIN, notaire à Chouzé-sur-Loire.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 19 juin 1887,
à une heure,

L'Hotel de la Nouvelle-Gare
Situé en face la station de Port-Boulet,

Avec JARDIN, contenant 11 ares, PIÈCE D'EAU et TERRAIN, contenant 33 ares.

Mise à prix : 12,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e HATIN, notaire.

Etude de M^e AUGÉ, notaire à Cholet.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e AUGÉ, notaire à Cholet (Maine-et-Loire),

Le 4 juillet 1887, à une heure.

Sur la mise à prix de 700,000 fr.

La Terre des Gâts

Située communes de Dompierre et de Saligny (Vendée), à 12 kil. de La Roche et à 7 kil. de la station de Belleville; ligne des Sables,

Contenant 639 hectares. — Château récemment construit. — Vastes bâtiments de service. — Orangerie. — Chapelle. — Parc. — Réserves. — Vigne. — Futaie. — Bois taillis, 125 hectares. — 9 corps de ferme, comprenant 14 exploitations avec cheptels. — Forge et Tuilerie. — Beau pays de chasse.

S'adresser, pour visiter, au Garde, et, pour renseignements, à M^e AUGÉ, dépositaire des plans et cahier des charges. (422)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

Ensemble ou par lots,

UNE

Belle Propriété

DE RAPPORT & D'AGRÈMENT

Située à Panvigne, commune de Villebernier,

Comprenant : une maison d'habitation, avec vastes servitudes et jardins entourés de murs, et une ferme, le tout contenant 9 hectares 50 ares environ.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le LUNDI 27 JUI 1887, à une heure du soir, à Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 35,

Il sera vendu :

Un bel ameublement de salon en palissandre, style Louis XV, recouvert en velours, nuance solfério, comprenant : deux ottomanes, quatre fauteuils, six chaises, quatre tabourets, une table ovale en bois contourné, une table à jeux et deux grands rideaux, salle à manger en chêne style Henri II, coffre à bois, garni en tapisserie, table à ouvrage, vieux buffet Louis XV en noyer sculpté, bureau-caisse et armoire en acajou, fauteuil Voltaire et autres, bois de lits, chaises, tables, pendules de différents styles, très grande glace, quatre garde-robes en bois blanc, tableaux, miniatures chinoises sur papier de riz, aquarelles, belles gravures en taille douce avec encadrements dorés, statuettes, cache-pots;

Collection de beaux livres, lampe, suspension, objets de literie, linge, vaisselle, cristaux, chaises, fauteuils, bancs de jardin et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 10 0/0.

Très belle Occasion
Landau à Vendre

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Beaux Appartements

Chambres et Salons.

À Saumur, 18, rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. CHICOTEAU, propriétaire à la Roche-Marteau, par Trois-Moutiers (Vienne), et à la maison même, pour visiter. (425)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située rue d'Alsace.

S'adresser à M. BESNARD-NEUSTEDT, qui l'habite. (253)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

UNE

GRANDE MAISON

Pour le Commerce

Rue de la Petite-Bilange, n° 10.

S'adresser à M. DELAMARE, négociant.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,

Un Magasin de Lingerie Et Confection

Situé au centre du commerce.

S'adresser au bureau du journal.

IMPRIMERIE PAUL GODET

A VENDRE

ROGNURES

Pour emballages,

Blanches ou de couleur.

Offres et Demandes

ON DEMANDE de suite un bon employé de bureau, pour courses, écritures et encaissements.

S'adresser au bureau du journal.

M^e LE RAY, avoué, rue du Marché-Noir, n° 12, demande de suite un **petit clerc** sachant bien écrire.

A partir du mois de Juillet, l'étude de M^e BEAUREPAIRE sera transférée du n° 12 au n° 10, rue Cendrière.

ON DEMANDE un domestique connaissant très bien la culture de la vigne.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

UN LIVRE UTILE

La Librairie H. LECLERC, de Château-Gontier (Mayenne), vient de faire paraître un excellent ouvrage que nous voudrions voir entre les mains de tous les cultivateurs, car il enseigne, par la démonstration la plus simple, sous forme de conférences, cette science si importante et si ignorée de la **CHIMIE AGRICOLE**. Combien de sujets qui paraissent obscurs à nos fermiers leur deviendraient familiers; combien d'erreurs dans l'application des engrais à la culture seraient évitées, s'ils possédaient les simples notions de Chimie agricole que leur enseigne le petit livre que nous leur recommandons aujourd'hui. En voici le titre :

SIMPLES NOTIONS

DE CHIMIE AGRICOLE

CONFÉRENCES

Suivies d'une **Instruction pratique** pour l'achat des Engrais chimiques, — et d'un Tableau de la composition

moyenne de différentes Matières intéressant les Cultivateurs,

PAR P. ROGER

Membre de la Société des Agriculteurs de la Sarthe

110 pages de texte et de tableaux

PRIX : 50 centimes; par Poste, 60 centimes

Pour recevoir cet ouvrage, envoyer 60 centimes en timbres-poste à M. Henri Leclerc, membre de la Société des Agriculteurs de France, imprimeur à Château-Gontier (Mayenne).

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD
On s'abonne, à Saumur,
au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.
La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.
Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torsées ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts.
6 chaises, au choix... 375 fr. net.
La même avec buffet grande taille..... 440 fr. net.

SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

SANS PALAIS **DENTS** **NI CROCHETS**

Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle.

(267)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 JUI 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 82	80 90	Est	776 25	776 25	OBLIGATIONS.			Paris-Lyon-Méditerranée	525	525
3 % amortissable	84 30	84 30	Paris-Lyon-Méditerranée	1225	1222 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	380	380 50
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1165	1165	— 1865, 3 %			Midi	396	396
4 1/2 %	103 70	103 40	Nord	1548 25	1547 50	— 1869, 3 %			Nord	404 75	405
4 1/2 % (nouveau)	108 70	108 70	Orléans	1285	1286 25	— 1871, 3 %			Orléans	399 50	399 50
Obligations du Trésor	517 50	517 50	Ouest	860	856 25	— 1875, 4 %			Ouest	396	396
Banque de France	4075	4075	Compagnie parisienne de Gaz	1330	1327 50	— 1876, 4 %			Paris-Lyon-Méditerranée	396	395 25
Société Générale	455	455	Canal de Suez	2038 75	2032 50	Bons de liquid. Ville de Paris			Paris-Bourbonnais	396	396
Comptoir d'escompte	1025	1020	C. gén. Transatlantique	510	510	Obligations communales 1879			Canal de Suez	586 25	586 25
Crédit Lyonnais	562 50	561 25	Russe 5 0/0 1870	101 75	102	Obligat. foncières 1879 3 %					
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1377 50	1373				Obligat. foncières 1 83 3 %					
Crédit mobilier	—	295									

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.